

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 10 mars 2026

Le dix mars deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le cinq mars deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	10
votants :	12
absents :	5

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, MME EPRON, M GOBÉ, MME GOUIN, M LÉON, MME MY, M NOURY, MME PENLOUP

Absents excusés : MME LANCIEN ; MME MARY, M DREUX

Absents qui ont donné pouvoir : MME HAVARD à MME EPRON Paméla
M PLANNELLES-GARCIA à M NOURY Fabien

Secrétaire de séance : M DEMAZEL Serge

N°2026019 - Objet : VOTE BP PRINCIPAL ET BP ANNEXES 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2026 ainsi que les budgets annexes.

BUDGET GENERAL : COMMUNE

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	1 885 654.09€
- Recettes :	1 885 654.09€

Section d'investissement

- Dépenses :	1 953 148.30€
- Recettes :	1 953 148.30€

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	128 726.28€
- Recettes :	128 726.28€

Section d'investissement

- Dépenses :	113 252.44€
- Recettes :	113 252.44€

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA LORTIERE

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	76 567.28€
- Recettes :	76 567.28€

Section d'investissement

- Dépenses :	75 555.30€
- Recettes :	75 555.30€

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE MARCILLY

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	318 084.10€
- Recettes :	318 084.10€

Section d'investissement

- Dépenses :	291 764.10€
- Recettes :	291 764.10€

BUDGET ANNEXE ZA DU BOIS ROUX

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	206 116.92€
- Recettes :	206 116.92€

Section d'investissement

- Dépenses :	11 579.00€
- Recettes :	11 579.00€

BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	306 100.00€
- Recettes :	306 100.00€

Section d'investissement

- Dépenses :	27 865.46€
- Recettes :	27 865.46€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 tel qu'il est présenté et dont les balances sont énumérées ci-dessus, pour le budget général et les budgets annexes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Le secrétaire de séance,
Serge DEMAZEL**

**Fait et délibéré le 10 mars 2026
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire**



